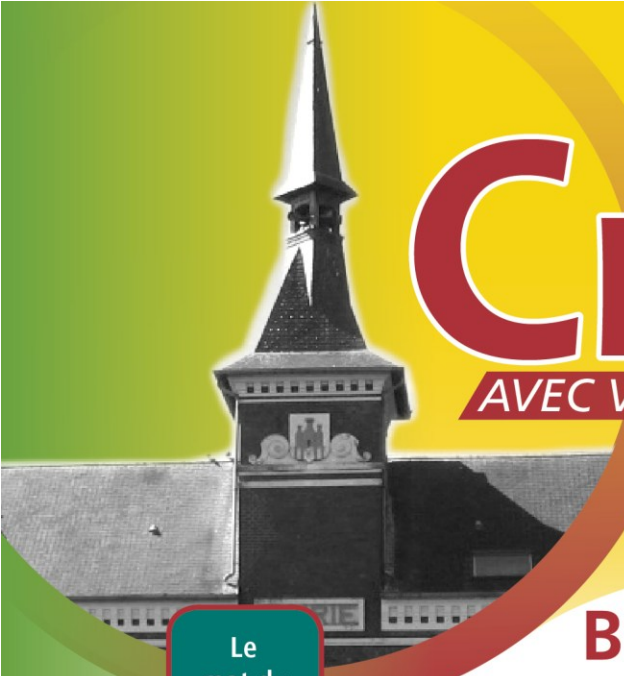


CHAULNES

AVEC VOUS

AVRIL 2015 • N°: **64**

BULLETIN MUNICIPAL

- Le mot du maire
- Les permanences
- L'état civil
- Séances du conseil municipal
- Bien vivre à Chaulnes
- La parole aux associations
- Informations diverses
- Le coin des enfants
- Centenaire 1914-1918

SALON DU CHAT
29 MARS



«Mau Egyptien Silver»

ENTRÉE DU NOUVEAU LOTISSEMENT **TRAVAUX** AVANT ET APRÈS.









Le mot du maire

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La commission communication – environnement vous propose un bulletin municipal supplémentaire, portant à quatre le nombre d'éditions annuelles. Le travail souvent invisible (réunions, relectures, mise en page) que représentent ces réalisations méritait d'être souligné et remercié.

Concernant la vie communale toujours, les craintes que nous fondions depuis plusieurs mois se sont confirmées : notre dotation de fonctionnement se voit amputée cette année de 34 000 € (!).

Et ce n'est pas fini ! Ne nous voilons pas la face : la gestion financière des communes va de plus en plus se compliquer. Pour compenser ce manque, il eût fallu que nos taux d'impositions locaux augmentent de …7%. Ce ne sera pas le cas. Soyez assurés que l'ensemble de votre Conseil Municipal œuvre afin de trouver les meilleures solutions, en pratiquant les meilleurs investissements. La politique d'économies d'énergie et de développement durable que nous avons mise en place en est un exemple. Devant les choix, parfois difficiles, que nous avons à faire, nous avons besoin de la compréhension et du soutien de tous.

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes

ELECTIONS DEPARTEMENTALES
Commune de Chaulnes

1er Tour – 22 mars 2015

Inscrits : 1 404
Votants : 728

Blancs ou nuls : 33
Exprimés : 695

M. Laloi – Mme Latapie : 271
M. Bruchet – Mme Dumont : 243
M. Grimaux – Mme Boussard : 181

2ème Tour

Inscrits : 1 404
Votants : 716

Blancs ou nuls : 109
Exprimés : 607

M. Bruchet – Mme Dumont : 308
M. Grimaux – Mme Boussard : 299

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Croix rouge - Banque alimentaire**
- Mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Croix Rouge : *les dons de linge « propre » pour aider les personnes en difficulté et alimenter le vestiaire peuvent se faire tous les vendredis de 14 h 00 à 16 h 30 au local de la Croix Rouge, 36 avenue Roger Salengro à Chaulnes ou en déposant vos sachets dans le box situé rue Odon Dumont entre le coiffeur et le pressing.*

❖ **Mission Locale**
- Mardi 9 h à 12 h

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie (M. Lemaire - ☎ 03.22.85.52.07)**
1er et 3ème jeudi de 9 h à 10 h à Chaulnes

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

❖ **M. Lagache, Conciliateur :**
- 1er et 3ème mardi de 15h à 16h

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

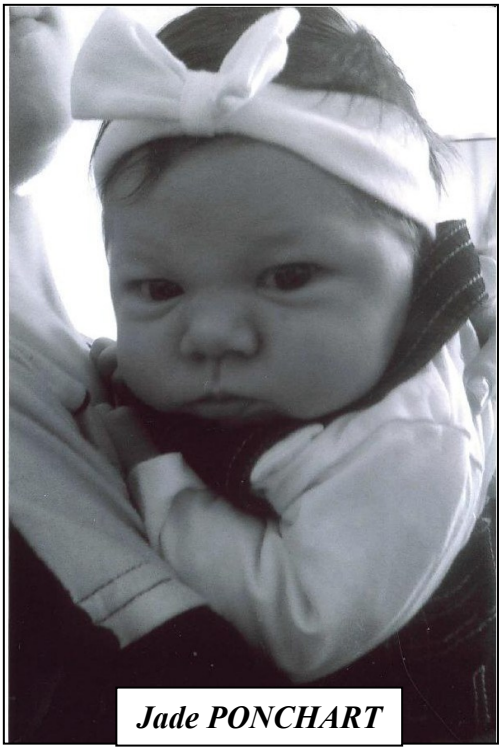
Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00



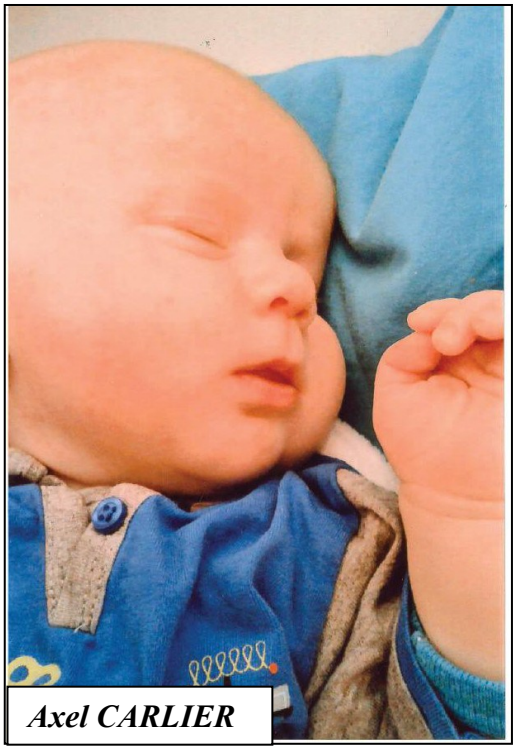
Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

31 janvier 2015 : Margaux LECLERCQ
1er février 2015 : Cassidy DENIS
2 février 2015 : Axel CARLIER
7 février 2015 : Jade PONCHART
17 février 2015 : Olivia DEVOS
22 mars 2015 : Nolan COUTURIER
26 mars 2015 : Angel NEF



Jade PONCHART



Axel CARLIER



Cassidy DENIS

Nous ont quittés :

8 février 2015 : Antoine CATTO
10 février 2015 : Michel COFFIGNIER
25 février 2015 : Jeanine KNIOCK
10 mars 2015 : Maurice GANCE
10 mars 2015 : André LELIEVRE
15 mars 2015 : Valentine MARTEL

N''apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 17 mars 2015

Présents : MM. Linéatte, Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, Mme Latapie-Copé, MM. Capelle, Boitel, Mmes Aberbour, Diéval, Ponchart, M. Lanvin, Mme Masson, MM. Merlin, Lecot, Brunoy, Mmes Legrand, Not, Simon, M. Cheval.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs condoléances à M. Gance pour le décès de M. Maurice Gance.

Concernant la séance précédente, M. Noblécourt fait remarquer que les odeurs émanant de la décharge de Lihons n'ont pas cessé.

M. Linéatte : L'entreprise Gurdebeke a 45 jours pour se mettre en conformité avec les préconisations de l'arrêté préfectoral proposé par la DREAL.
M. Cheval ajoute que les travaux de normalisation sont en cours, quelques réglages restent à faire. De plus une campagne qualité de l'air sera faite courant mars et courant avril puis tous les trimestres.
Cette remarque faite le procès – verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. Comptes de gestion – comptes administratifs

Monsieur le maire précise que les comptes de gestion sont identiques en tout point à ceux des comptes administratifs et donne lecture pour la commune, l'assainissement et le lotissement du Tour de Ville, des résultats pour l'année 2014 ainsi que des reprises de l'année N-1 et enfin des résultats de clôture 2014.
Les comptes de gestion des budgets de la commune, du service assainissement et du lotissement du Tour de Ville sont adoptés à l'unanimité.

En préambule au vote des CA, Monsieur le Maire propose un examen par chapitre et par article afin que les nouveaux élus se familiarisent avec les documents budgétaires et les mécanismes d'exécution des différents budgets.

1. CA Commune

- *Section de fonctionnement :*
 Dépenses : 1 125 153,74
 Recettes : 1 393 780,63

 Remarques :
 Chapitre 011 : des décisions modificatives ont été nécessaires pour créditer les articles suivants : transports scolaires, taxes foncières.
 Des consultations ont été lancées pour obtenir de meilleures offres pour les fournitures administratives, d'entretien et les contrôles annuels des bâtiments communaux.

 Chapitre 012 : compensées jusqu'ici par les différentes dotations d'Etat, l'augmentation de ces charges sera soumise à la commission finances pour tenter de les maîtriser.

 Certaines dépenses ne seront pas reconduites cette année : les admissions en non – valeur (créances irrécouvrables) location terrain Puzeaux (pas en totalité).

 Dépenses : composées par des charges à caractère général (011) charges de personnel (012) atténuation de charges, charges de gestion courante (65) intérêts des emprunts (66) charges exceptionnelles, opération d'ordre.

Recettes : composées des produits des services, des impôts, des dotations, des produits de gestion courante, financiers et exceptionnels.

Remarques : le produit de la TADSCOM est inférieur à la recette notifiée. Nous nous rapprocherons des services fiscaux pour savoir ce qui justifie cet écart.

- *Section investissement :*
 Dépenses : 735 977,22
 Recettes : 510 347,47

Les dépenses ont été impactées par l'achat de Sanaterra qui ne sera compensé qu'en 2015 pour la DETR. Outre cet achat, des travaux de VRD ont été faits, de même que la signalisation des entrées de ville Ablaincourt, Marchélepot, Lihons, ainsi que l'achat d'équipements divers pour le CSC.

Les dépenses comprennent aussi le remboursement du capital de la dette.
Les recettes sont composées du FCTVA, de la TLE, de la TA, des excédents de fonctionnement reportés (1068), des opérations d'ordre relatives à la vente d'un terrain hors lotissement.
S'agissant du chapitre 024 alimenté par des RAR de l'année 2013 correspondant au produit de la vente de terrain à Sanaméthan : cette vente ne s'étant pas faite, nous avons annulé cette écriture de manière à obéir au principe de sincérité budgétaire.

M. Cheval : avant de procéder au vote, rappelle qu' il est d'usage lorsqu'on n'a pas voté le BP de s'abstenir au CA. Mais au sein de ce conseil municipal, la tournure est tout autre, en effet nous travaillons dans un climat de confiance comme dans les autres collectivités (SIEP, CCHP) M. Cheval souscrit à la sincérité de

l'exécution budgétaire et souligne le sérieux du travail des services municipaux.

Monsieur le Maire invite Mme Legrand, doyenne de l'assemblée à prendre la présidence de la séance.
Adopté à l'unanimité

2. Affectation du résultat commune

- *Section de fonctionnement* :
 Résultat du CA 2013 : 359 983,29 € affectés au 1068 ;
 Résultat de 2014 : 268 626,89 € qui couvriront en partie le déficit d'investissement. Le résultat à affecter est de 31 620,11 €.

- *Section investissement* :
 Déficit 2013 reporté – 190 777,03 €, résultat 2014 – 225 629,75 € ce qui donne un déficit de clôture de – 416 406,75 € diminué des RAR de 184 800 € portant le résultat de clôture à - 231 606,78 €.
 Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire fait remarquer la faiblesse de l'excédent de fonctionnement.

M. Cheval : Ceci amènera sans doute une réflexion pour 2015 sur la situation des communes. Nous sommes dans un contexte perturbé qui impacte les collectivités et les habitants. Il nous faut trouver de la solidarité entre les communes pour éviter toute disparité. En ce sens Chaulnes y contribue amplement (60 000 € via le FNGIR et 20 000 € par le fonds de péréquation des ressources intercommunales).
L'Etat, par effet de ciseau, va obliger la mutualisation des moyens entre les communes.

3. CA Assainissement

- *Section de fonctionnement* :
 Dépenses : 237 232,38 €
 Recettes : 130 892,55 €

 M. Linéatte : la section de fonctionnement est composée des dépenses de sous – traitance (pact – adrim – NDES) pour la facturation de la redevance d'assainissement, de la location du domaine public pour la conduite de refoulement, de la rémunération du Satèse, des intérêts des emprunts et de l'amortissement, qui à lui seul, oblige à une inscription de 166 000 €.
 Les recettes : constituées essentiellement de la redevance d'assainissement et des dotations à l'amortissement des subventions.

 M. Cheval souligne que dans le cadre de la reprise par le SIEP de la distribution d'eau potable, les modalités de recouvrement de la redevance mériteront une mise au point.

 M. Linéatte ajoute que, s'agissant de la redevance, l'année 2015 verra l'ajout des raccordements suite aux travaux d'extension du réseau d'eaux usées et la signature d'une convention avec la commune de Lihons pour le rejet dans notre réseau des eaux usées de Lihons.

- *Section investissement :*
 Dépenses : 168 457,37
 Recettes : 194 349,56
 Structure des dépenses : amortissements, capital de l'emprunt, travaux liés à la dépollution de l'ancienne step, reversement par la commune des subventions de l'AEAP concernant les raccordements des particuliers.

 Des recettes : FCTVA, amortissements, participation de Lihons, subvention de l'AEAP pour raccordement des particuliers.

 M. Cheval note un déséquilibre structurel entre les dépenses et les recettes de fonctionnement du aux amortissements qui constituent une réserve pour le financement d'équipements neufs.
 Mme Legrand, doyenne, propose de procéder au vote du CA.
 Adopté à l'unanimité

4. Affectation du résultat

- *Fonctionnement* : déficit 2013 de – 104 788, 38 € résultat 2014 – 106 339,83 € ce qui donne un résultat de clôture de – 211 128,21 €.

- *Investissement* : excédent 2013 de 546 459,27 € augmenté du résultat 2014 de 25 892,19 € donnant un résultat de clôture de 572 351,46 €.
 Adopté à l'unanimité

5. CA lotissement du Tour de Ville

Section de fonctionnement :
Dépenses : 125 613,01 € (travaux, intérêts des emprunts + stocks de travaux)
Recettes : 926 480,88 € (stocks de terrains, vente de terrains et subvention FDE pour l'éclairage public).

Section investissement :
Dépenses : 851 527,67 € (capital de la dette, stocks de travaux, virement section de fonctionnement, stocks de terrains)
Recettes : 0 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de 18 lots.
Mme Legrand procède au vote du CA.
Adopté à l'unanimité

6. **Affectation du résultat**

- *Section investissement* :
 Résultat 2013 : 644 556,49, € résultat 2014 -851 527,67 €, résultat de clôture – 206971,18 €.

- *Section de fonctionnement* :
 Déficit 2013 – 590 082,75 €, résultat 2014 : 800 867,87 €, résultat de clôture : 210 785,12 €.
 Adopté à l'unanimité

II. Comptes – rendus des commissions

1. **Commission communication – environnement**

Mme Lebrun fait part des travaux de la commission lors des séances du 16 février et du 9 mars :

- Mise au point d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants : « Bien vivre à Chaulnes » reprenant en partie le livret des associations.
- Embellissement de la commune conformément aux préconisations du jury villes fleuries :
 4 actions : fleurissement en vivaces rue Salengro et Aristide Briand,
 plantations bulbes entrées de ville
 jardin public et rue du Bosquet : vivaces annuelles, implantations de bancs
 désherbage des zones appropriées par désherbeur thermique
 plantations d'annuelles dans les jardinières béton.
- Etablissement du sommaire du prochain bulletin.
- Fleurissement dans le cadre de l'opération Somme fleurs de 800 m² de bordures de routes et d'entrées de villes par prairies fleuries.

2. **Commission finances**

Dans le cadre de l'opération économie d'énergie des bâtiments communaux, l'éclairage et le chauffage du CSC seront modifiés (coût 8 000 € HT) ainsi que le chauffage de la salle des votes de la Mairie.

Emplois avenir : l'aide du Conseil Régional est toujours en vigueur pour ce type d'emploi (question de la société de longue paume).

3. **Commission voirie**

a. Eclairage public – choix des luminaires : la commission a arrêté son choix sur le type CIVIC – THORN pour un coût de 390 € HT.

b. CCHP – compétence voirie : M. le Maire informe que, suite aux changements de statuts de la compétence voirie, le tableau de la voirie communautaire a été établi. Les travaux neufs (accessoires, bandes de roulement, entretien, et entretien des organes de sécurité) ont fait l'objet d'une mise au point. Chaque voie communale et répertoriée selon les compétences de chacun (commune, CCHP, département). Une enveloppe de 75 000 € annuelle sera ouverte pour les travaux neufs.

c. Une prise en charge des travaux communaux, plafonnée à 35 000 € serait envisagée selon le potentiel fiscal et la population de la commune.

 Un programme triennal de travaux neufs doit être établi – 2015 : réalisation écoulement pluvial rue de Pertain, 2016-2017 travaux de bordurage rue de Pertain, Jean Catelas, Odon Dumont et rue du Parc en corrélation avec les travaux d'aménagement de ces rues.

M. Louvet, vice – président de la CCHP doit remettre des propositions techniques pour résoudre l'état de dégradations de la rue Ambroise Paré.

d. Rue du Tour de Ville : devis remis par la SCREG.

La société NORIAP serait aussi intéressée par l'acquisition d'une partie de la cour de la Gare.

III. Courrier du garde – champêtre

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de Monsieur le Garde Champêtre afin d'obtenir un permis de port d'armes.
Monsieur le Maire propose une suspension de séance afin d'entendre l'exposé de Monsieur le Garde – Champêtre.
Reprise des délibérations du conseil municipal.
Monsieur le Maire propose à ses collègues un tour de table.
Mme Not dit avoir des réticences vis-à-vis des armes, les armes appelant les armes et donc s'abstiendra.
M. Cheval s'abstiendra également. Le tout est de définir les missions du garde champêtre. Est – il missionné pour effectuer des opérations de Police ? Peut – il se substituer aux gendarmes par manque d'effectif, peut – il suppléer des gendarmes dont la formation est différente ?
Posséder une arme entraîne l'utilisation d'une autre arme. Ne vaut – il pas mieux de la prévention comme par exemple le port d'un gilet pare – balles équipé d'une caméra afin de désamorcer un conflit ?
M. Cheval se dit mal à l'aise face à cette situation craignant de possibles dérives. La finalité de cette requête est compréhensible mais nous pouvons répondre par d'autres alternatives.

M. Linéatte : Nous sommes tous dans le même état d'esprit quant au principe de détenir une arme mais nous devons aussi anticiper des situations difficiles.
M. Noblécourt pense que des consignes claires doivent être données en termes de missions à effectuer.

M. Merlin : Il est important de définir les missions. Pourquoi le garde champêtre remplirait – il les mêmes missions qu'un gendarme qui lui, est armé ?
M. Cheval : Les missions oui mais le remplacement des gendarmes non.
M. Noblécourt pense que le Maire doit s'entretenir à ce sujet avec les services de gendarmerie.

Monsieur le Maire pose donc 2 questions à l'assemblée.

Le conseil municipal doit - il prévoir un matériel sécurisant pour le garde champêtre ? (le gilet pare balles ou autre).
Adopté à l'unanimité

Le conseil municipal accepte – t- il le port d'armes ?
Non : 11 Oui : 7 Abstention : 1

Les missions du garde champêtre seront définies ainsi que l'équipement adéquat.

IV. Délibérations et informations diverses

- Dépollution de l'ancienne step, phase 2 et 3
 CAO le 23 mars
 Réception des plis le 20 mars

- Réception de la dernière partie du fonds d'amorçage rythmes scolaires – total 17 300 €



Faisons connaissance avec un commerçant de CHAULNES

SARL Régnier Motors, 29 Rue Poulin,
Magasin de matériel de motoculture, (vente, location, entretien et réparation de matériels pour la motoculture de plaisance)

Eric REGNIER, 45 ans, a créé son entreprise le 03 avril 1993.
La mécanique c'est sa passion depuis son plus jeune âge. A12 ans, il répare sa première mobylette.

Eric REGNIER était auparavant mécanicien réparateur dans un garage de campagne spécialisé dans l'automobile, le matériel agricole et la motoculture. Lorsque son patron décide d'arrêter le domaine de la motoculture, il a eu envie de créer son entreprise. Il fait de sa passion sa profession….



Il est aidé d'un employé qui est aussi passionné que lui. Car pour lui les qualités requises pour exercer cette profession sont : avoir la passion de la mécanique et du bon sens. Son épouse assure quant à elle toute la partie commerciale, administrative et comptable.

IL espère et a envie de poursuivre son activité sur CHAULNES, voire même de la développer. Il se rend chaque année dans l'Essonne au salon du matériel des espaces verts pour s'intéresser aux nouveautés et ainsi apporter une très haute qualité de service à ses clients.





Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 08h30 à 12h et de 14h00 à 19h00.

Pour conclure, Eric REGNIER nous confie être également collectionneur de tracteurs anciens, il aime restaurer de vieux véhicules car également fervent de mécanique ancienne.

Un acteur de la commune



Bruno GALLAIS
Policier Rural Territorial

« Qui ne connait pas le garde champêtre... »
Bruno GALLAIS est né à CHAULNES.
Il a passé le concours au Centre de Gestion de l'Oise en 1997 et a intégré la commune de CHAULNES le 04 avril 1998.

Les missions de Policier Rural sont diverses :

- Faire respecter les arrêtés municipaux,
- Assurer la surveillance du domaine public et des bâtiments,
- Contrôler la chasse,
- Respecter et faire respecter le code de l'environnement,
- Faire respecter la législation funéraire,
- Assurer la qualité de vie dans la commune (voisinage, dépôt d'ordures…),
- Police des débits de boissons,
- Gérer la divagation des chiens,

Selon l'article R2213-58 du code général des collectivités territoriales, dans le cadre de certaines missions, Bruno GALLAIS pourrait être armé. A une époque où l'attention se focalise sur les villes, le mal être de ceux qui les habitent et les troubles de l'ordre public qu'elles connaissent, des moyens adaptés pour lutter contre ces actes de délinquances et d'incivilités sont recherchés.
En milieu rural, les gardes champêtres, policiers municipaux et ruraux jouent un rôle primordial en collaboration avec la gendarmerie.

Les premiers gardes champêtres : La police rurale est très ancienne, puisqu'elle remonte au haut Moyen Âge et notamment en la personne de son premier représentant dans l'histoire de France, le Garde Champêtre. Contrairement à une idée reçue, émanant des manuels de gardes champêtres du XIX^{e} siècle, les premiers gardes n'ont pas été créés par le roi Charles V en 1369, car on trouve la trace des premiers gardes champêtres bien avant l'an 900 dans l'ancien droit, établis par les chartes-lois et les coutumes des seigneuries et des provinces de France (Normandie, Auvergne, Dauphiné, Narbonne, Toulouse, etc..), mais également dans les duchés et comtés des Pays-Bas. Les premières appellations du garde champêtre sont : messor, messilier, messium cusios, messaer, messarius, mésségué, tous ces noms signifient « Messier », de « messis », « moisson » celui qui garde les moissons ; on retrouve le nom de « messier » depuis le haut Moyen Âge jusqu'au début du XX^{e} siècle. Le messier a pour mission de surveiller les moissons, il officie sur des juridictions seigneuriales et est l'ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront quelques siècles plus tard les Gardes Champêtres d'aujourd'hui.



Communauté de Communes Haute Picardie

Médiathèque Antoine de Saint Exupéry

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
Ou consulter le site Internet http://www.hautepicardie.fr/

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :
Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Avril

Ateliers théâtre en partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme et la Cie correspondance les mercredis 1er, 15, 22 avril et 20 mai pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

Samedi 11 avril : Découverte du nouveau service « kiosc en ligne » à partir de 10h
Samedi 25 avril : Venez-vous initier au Monopoly dès 10h

Mai

Mercredi 13 mai : La médiathèque se transforme en kermesse. Chamboule-tout, pêche aux canards et jeux traditionnels picards. Il suffit de collecter les jetons gagnés aux stands pour accéder aux histoires. A gagner : une histoire à écouter tout seul, à partager avec tous ou encore une histoire qui suspend le temps. Cet après midi se fera en complicité avec l'association Péronne sports et loisirs et le Pays Santerre Haute Somme.
Samedi 23 mai : Atelier fête des mères 7 ans et plus à partir de 10h
Samedi 30 mai : Atelier fête des mères 3 à 6 ans à partir de 10h

Juin

Mercredi 17 juin : atelier fête des pères 7 ans et plus à partir de 14h30
Samedi 20 juin : atelier fête des pères pour les 3-6ans à partir de 10h

NOUVEAU



La Bibliothèque Départementale de la Somme vous propose désormais la lecture de presse (journaux et magazines) en ligne via **Le Kiosk**.

Vous trouverez un large choix de titres pour tous de la presse française et internationale.

LeKiosk

Les journaux et magazines peuvent être lus depuis tous les écrans:
PC, Smartphones et tablettes.

Pour pouvoir accéder au Kiosk, il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques/Médiathèque de Haute Picardie

Communauté de Communes Haute Picardie — Médiathèque — somme

La Bibliothèque Départementale de la Somme
vous propose un service gratuit
D'autoformation et d'e-Learning avec

toutapprendre.com
APPRENDRE EN LIGNE

Depuis votre domicile ou en bibliothèque des cours divers tels que:

Informatique de niveau débutant à expert



Code de la route



Langues étrangères

Développement personnel et bien-être

Pratique d'instruments de musique...



Ce service est gratuit pour les adhérents
ayant une carte de prêt en cours de validité
dans l'une des bibliothèques-médiathèque de Haute-Picardie

Pour tout renseignement contacter la médiathèque intercommunale de Chaulnes
au 03 22 84 68 44 ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

Communauté de Communes Haute Picardie — Médiathèque — somme

IPNS

Plus de renseignements sur place ou au
Médiathèque intercommunale de Chaulnes ☎ 03 22 84 68 44 ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
Bibliothèque de Dompierre-Becquincourt ☎ 03 22 85 82 30 ou mediatheque.dompierre@hautepicardie.fr
Bibliothèque de Lihons ☎ 09 69 80 14 34 ou mediatheque.lihons@hautepicardie.fr

Le carnet Initia'TIC est un ensemble de 10 modules et une moyenne de 25 heures où vous aborderez progressivement toutes les notions essentielles de l'informatique et d'Internet.
Le carnet Initia'TIC est accessible à tous, et en particulier aux grands débutants qui connaissent mal – voire pas du tout – l'ordinateur et son univers.

Les prochaines dates concernant les séances d'initiation débuteront :

- Soit le **mercredi 20 mai 2015** de 9h30 à 11h30
- Soit le **jeudi 21 mai 2015** de 14h à 16h

Si vous êtes intéressés par cette initiation, veuillez contacter l'animateur Picardie en Ligne au 03.22.84.68.44 ou vous présenter à la médiathèque intercommunale à Chaulnes aux heures d'ouverture au public.



Prochainement…

Un atelier montage photo avec le logiciel PhotoFiltre. Vous pourrez intégrer une personne ou un objet d'une photo sur une autre photo et apprendre à utiliser les filtres proposés dans le logiciel.



Intégration d'un avion sur la photo





Utilisation du filtre artistique fusain



Si vous êtes intéressés par cet atelier, à partir du ***mercredi 15 avril 2015***, vous pourrez contacter l'animateur Picardie en Ligne au 03.22.84.68.44 ou vous présenter à la médiathèque intercommunale à Chaulnes aux heures d'ouverture au public.

La parole aux associations

Les pipious

L'assemblée générale de la crèche a eu lieu le vendredi 13 Mars, 4 nouvelles personnes se sont présentées :

- Le bureau est composé de M. Arnaud Noblécourt, Président
 Mme Laëtitia Fourquin, Présidente adjointe
 Mme Jessica Brière, Trésorière
 Mme Louise Puche, Trésorière adjointe
 Mme Vanessa Grez Lecot, secrétaire
 Mme Adeline Suchaud, secrétaire

Le Conseil d'Administration : Mmes Aurélie Darduin, Pascaline Béguin, Sophie Candas, MM. Anthony Grez, Julien Denavarre et M. Thomas Poulet.

A l'occasion de Pâques, nous avons fait une chasse à l'œuf avec les enfants et comme tous les ans nous organisons notre sortie au zoo avec les enfants de la crèche, sortie qui se fera le 12 juin.

La kermesse aura lieu le samedi 30 Mai à partir de 11h30 ; un barbecue sera organisé et différents stands de jeux seront proposés aux enfants ; cette journée peut être l'occasion de venir visiter la structure !

Il nous reste des places de libre à partir de septembre 2015 pour les enfants âgés de 18-20 mois à 3 ans ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Mme Deleau au 03.22.83.97.74.







EXPRESSION CORPORELLE ET RYTHMIQUE : LE GALA DE FIN D'ANNEE !

Le samedi 27 Juin 2015, date importante pour les enfants de 4 ans à 16 ans, en effet, ces enfants seront sur le devant de la scène au **Centre Socio Culturel** pour une démonstration de leur talent.
Réservez leur le plus grand et chaleureux accueil à partir de 20h15 pour le spectacle. Un spectacle qui a été conçu et réalisé par Krystel leur professeur d'expression corporelle et rythmique.
A l'entracte une vente de boissons, gâteaux et glaces vous sera proposée.
Venez donc nombreux pour les soutenir et les encourager car pour certains d'entre eux c'est une première !

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



Organisé comme chaque année par nos soins :
pour les enfants de **3 à 11 ans** du 06 au 31 juillet 2015.
Les inscriptions de dérouleront :
Salle de la mairie de Chaulnes

- le mercredi 13 mai de 17h30 à 19h30
- le samedi 30 mai de 10h00 à 12h00

Merci d'amener les copies du carnet de vaccinations et le justificatif CAF (carte loisirs)

SEJOUR JEUNES



Organisé comme chaque année par nos soins :
le séjour se déroulera dans le Gard à Mialet au Foyer Roland (30140).
La commune se situe dans le canton de Saint Jean du Gard et la communauté d'agglomération du grand Alès. Les activités majeures du séjour seront définies avec les jeunes lors des réunions de préparation (canyonning, canoë, VTT, via-ferrata, accrobranche, escalade...).
Nous programmerons des activités de baignades, veillées (dont des veillées de prévention sur les conduites addictives des adolescents) et découverte de la région, que ce soit au niveau patrimoine, environnemental, culturel, gastronomique etc...
Pour les enfants de **12 à 17 ans** du 4 au 13 août 2015.
Renseignements auprès de Ludovic : 03 22 83 80 84

Renseignements : Hélène NOT au 06 66 10 81 45 (après 18h00)
Bernadette LEVERT AU 03 22 85 48 57

Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes

L'Amicale des Donneurs de Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Chaulnes vous invite à participer à son assemblée générale qui se tiendra le **vendredi 17 avril 2015 à 19 h** (salle des votes de la Mairie de Chaulnes). Les diplômes seront remis aux récipiendaires et à l'issue de cette assemblée il sera procédé au tirage de la tombola. Pour clôturer cette soirée, nous prendrons le pot de l'amitié.

Les prochaines collectes se tiendront les mercredis :

- **24 juin 2015**
- **2 décembre 2015**

Le meilleur accueil vous sera réservé.

La Présidente
Mme Beulque

Si tous les hommes du monde...

« Il y a de grandes flaques de sang sur le monde
où s'en va-t-il tout ce sang répandu ?

La terre
elle tourne
elle n'arrête pas de tourner
et le sang n'arrête pas de couler.
Où s'en va-t-il tout ce sang répandu ?
le sang des meurtres... le sang des guerres
le sang de la misère
et le sang des hommes torturés dans les prisons

le sang des matraqués... des humiliés
des suicidés... des fusillés... des condamnés
et le sang de ceux qui meurent comme ça... par accident.



La célèbre « *Chanson dans le sang* » de Prévert est malheureusement plus que jamais d'actualité : **non, le sang n'arrête pas de couler :** guerres toujours présentes, conflits fratricides, attentats, catastrophes naturelles, accidents..., sans oublier ces pays pudiquement désignés comme tiers-monde, avec leur cortège misérable de pauvreté, malnutrition, violences, épidémies meurtrières...
En cette période de fêtes, de réjouissances, de cadeaux, les donneurs de sang peuvent-ils rester indifférents à ce qui se passe dans le monde, à ceux pour qui c'est encore et toujours la guerre, l'exil, la misère, la maladie, la mort...
Le sang n'arrête pas de couler... et plus que jamais les besoins de la transfusion et de la médecine s'avèrent immenses sur notre planète.
Notre devoir n'est-il pas de participer autant que faire se peut à une mission essentielle pour la sauvegarde et la dignité de ceux qui souffrent dans le monde ?

Si tous les hommes du monde le voulaient,
on parviendrait sans doute à recréer un univers meilleur, plus humain, plus fraternel... Chacun de nous pourrait s'y employer.
Dans leur domaine, les donneurs de sang ont toujours su donner l'exemple.
Le don bénévole de sang ne représente-t-il pas la plus significative expression de la fraternité entre les êtres humains ?
La solidarité n'a pas de frontières : confrontés à ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui les donneurs de sang ont conscience de l'absolue nécessité d'intensifier dans beaucoup de pays l'effort de promotion du don de sang bénévole et du non-profit, sans oublier les nécessités d'hygiène, de sécurité et d'autosuffisance.
Dans cette perspective, pourquoi 2015 ne serait-elle pas une année de réflexion et d'action ?
Souhaitons qu'elle se révèle fructueuse et efficace.

Chorale en Santerre

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 18 février à 20 h à la salle des votes de la Mairie de Chaulnes.

Rappel du bilan des activités 2014 :

- 14 février : Concert à la salle polyvalente à la demande du Crédit Agricole.
- 28 février : Inauguration des travaux de l'église de Vauvillers à la demande de Madame la Maire, Annick Maréchal avec les chorales « Messagers Gospel » et « Gospel Enjoy ».
- 7 juin : Concert à Corbie au centre Adalhard avec la participation de 4 chorales.
- 14 décembre : Concert de Noël à Puzeaux.



Spectacle « C'était…il y a cent ans » à Nesle

D'autre part le spectacle « C'était…il y a cent ans » qui réunit trois associations « Lire et Délires », « Ches Leups d'Licourt » et « Chorale en Santerre » s'est produit 3 fois : 30 août à Proyart, 27 septembre à Herleville et le 10 octobre au « P'tit Baltar » à Nesle.



Les projets 2015 ont été évoqués.

Le spectacle « C'était…il y a cent ans » se déroulera le **26 septembre** au CSC de Chaulnes et le **7 novembre** salle des fêtes de Rosières en Santerre.

3 octobre : Concert à Albert pour les 50 ans de « la Pastourelle ».

Le bureau reste inchangé (petit rappel) :

- Mme Michèle Cuté, Présidente d'Honneur
- Mme Geneviève Derambure : Présidente
- Mmes Agnès Bekaert et Nicole Cavel, Vice – Présidente
- Mme Arlette Portebois, Trésorière
- M. Jean François, Trésorier Adjoint
- M. Bruno Carette, Secrétaire
- Mme Michelle Defosez, Secrétaire Adjointe

sont membres : Mmes Danièle Blondelle, Brigitte glowacki, Madeleine Hansart, Jocelyne Lecot, Francine François (chef de chœur) et M. Jean – Claude Walbrou.

Nous recherchons de nouveaux choristes (hommes, femmes, jeunes, moins jeunes). Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Les répétitions sont le mercredi soir à 20h à l'ancienne classe de l'école de Puzeaux. Elles se déroulent dans une très bonne ambiance. Je suis à votre disposition pour tout renseignement au 03.22.85.50.25

La Présidente

OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

LES SORTIES À NE PAS MANQUER

>> Samedi 25 avril
LOTO Avec Familles Rurales

>> Dimanche 03 mai
LOTO Avec West Side Country

>> Samedi 13 juin
CONCERT / TREMPLIN
Hommage à Rory Gallagher

>> Lundi 13 juillet
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Festivités

>> Dimanche 02 août
BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES
Salon

>> Dimanche 06 Septembre
FUGU CHAULNES
4ème édition, avec Wa Futsu

>> Samedi 19 Septembre
REPAS DANSANT
Soirée animée

RÉTROSPECTIVE

LOTO • BAL COUNTRY • BOURSE TOUTES COLLECTIONS • SALON CHATS & CHATONS

EN BREF

Tous les membres de l'Office de la Culture et des Loisirs vous souhaitent une très bonne année pour 2015. Et le programme de ce premier semestre est déjà bien chargé : lotos, soirées dansantes et à thèmes, expositions, bourses et concerts.

Prochainement

Les événements à venir

AVRIL / MAI



SUPER LOTO QUINE

Un loto organisé avec *Familles Rurales*. Les tarifs seront les tarifs habituels, tout comme les horaires. De nombreux lots sont à prévoir.

TARIFS : * 1 carton : ***1,50€*** * * 13 cartons : ***15€*** * * 27 cartons : ***30€*** *
(1 carton offert à chaque joueur)
* Carton spécial pour bon d'achat 100€ : ***3€*** *
Ouverture des portes : 17h00 / **Début du jeu :** 19h00

Samedi 25 avril & Dimanche 03 mai • Buvette et restauration sur place
Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes

MARS

TREMPLIN MUSICAL

Samedi 13 juin

Cinq groupes participeront cette année au tremplin musical de Chaulnes, qui sera orienté cette année sur la musique Rock uniquement, du fait de la très faible demande de la part des groupes locaux et régionaux évoluants dans d'autres styles. Les participants : NUMB, DIRT, TROU DE MEMOIRE, BEGGARS BANQUET, LIBIDO. Tremplin qui aura lieu juste avant (et devant) le festival LHOMOND SELECTA.

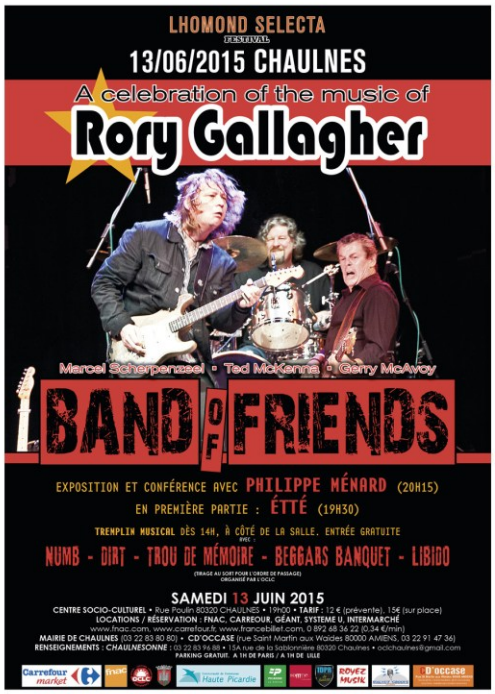


Samedi 13 juin • Buvette et restauration sur place
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes • GRATUIT

HOMMAGE À RORY GALLAGHER

Samedi 13 juin

Le Festival Lhomond Selecta
ouvrira ses portes dès 19h00, juste après le tremplin musical. La soirée commencera avec la groupe Etté, puis une conférence tenue par **Philippe Ménard,** sur la vie du célèbre guitariste Rory Gallagher (décédé en 1995). Le groupe **Band Of Friends** (dont le bassiste et le batteur sont les anciens musiciens de Gallagher) termineront la soirée avec un concert hommage à leur ancien partenaire, qui sera remplacé par Marcel Scherpenzeel pour l'occasion.



Samedi 13 juin • 12€ (réservation) ou 15€ (sur place)
Dès 19h00, centre socio-culturel
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Lundi 13 juillet

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
Comme chaque année, l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes vous donne rendez-vous à 21h00 place de la Mairie pour la retraite aux flambeaux qui sera accompagnée par un orchestre.
Le feu d'artifice se déroulera au stade de Chaulnes, à partir de 23h00.



Lundi 13 juillet • Dès 21h, place de la mairie

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES

Dimanche 02 août

Organisée par l'Office de la culture et des loisirs de Chaulnes et par le Sapeur Picard de Roye.
Un grand salon qui permet passionnés et amateurs d'échanger et découvrir au travers de nombreux stands. La bourse se déroulera au gymnase de Chaulnes. Emplacement gratuit pour la réderie (sauf pour les professionnels).



Dimanche 02 août • Gymnase de Chaulnes •2 €
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

FUGU CHAULNES

Dimanche 06 septembre

Quatrième édition, toujours organisée par l'Office de la culture et des loisirs de Chaulnes et l'association Amiénoise Wa Futsu, spécialisée dans le domaine culturel et artistique japonais.
Expositions, ateliers, conférences, spectacles seront toujours au rendez-vous pour cette quatrième édition... Le programme sera disponible prochainement sur le site de l'événement : http://fuguchaulnes.com



Dimanche 06 septembre • Centre socio-culturel •Renseignements à venir
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

REPAS DANSANT

Samedi 19 septembre

Repas des Anciens Combattants
Une soirée animée avec repas, organisée avec l'association des Anciens Combattants (*ACPG Anciens Combattants)*. Le repas sera accompagné d'un concert pour continuer la soirée en dansant.



Samedi 19 septembre • Centre socio-culturel
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

LOTO QUINE

PLUSIEURS LOTOS ENTRE JANVIER ET MARS, ORGANISÉS AVEC LE CLUB DE FOOTBALL, FAMILLES RURALES...

BAL COUNTRY

SAMEDI 07 MARS 2015

Organisé avec west side country, le bal de cette année était une fois encore une réussite.

Retrouvez toutes les photos de la soirée sur http://westsidecountry.sportsregions.fr



BOURSE TOUTES COLLECTIONS

DIMANCHE 22 MARS

De nombreux exposants étaient présents sur cette journée que les habitués suivent depuis de nombreuses années.

SALON INTERNATIONAL CHATS & CHATONS

DIMANCHE 29 MARS

PLUS DE 500 PASSIONÉS SONT VENUS AU CENTRE SOCIO-CULTUREL POUR ADMIRER ET SUIVRE LES CONCOURS ORGANISÉS TOUTE LA JOURNÉE. 70 CHATS DE DIFFÉRENTES RACES ÉTAIENT PRÉSENTÉS, L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LE CHAT SIAMOIS, MAINE COON, SELKIRK, BENHAL, BRITISH SHORTHAIR... LES EXPOSANTS VENAIENT DE RÉGION PARISIENNE, DE CHAMPAGNE, DE PICARDIE, DU NORD ET MÊME DE BELGIQUE. MERCI AU CLUB DU CHAT 3000 ET MARIE-THÉRÈSE SZMIDT AVEC QUI LE SALON ÉTAIT CO-ORGANISÉ.



ACPG/CATM - CHAULNES
Assemblée générale du secteur de Chaulnes

Chers amis, chers camarades,



C'est en ce 21 mars 2015 que se sont tenus l'assemblée générale et le congrès cantonal des ACPG/CATM, en la salle des fêtes de Dompierre – Becquincourt et en présence d'une quarantaine de personnes, des Maires des communes voisines et de M. Cheval, Conseiller Général.

La séance a débuté par l'appel des sections puis par une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus au cours de l'année 2014, ainsi que pour toutes les victimes de tous les conflits. Robert Darras nous a présenté le bilan de l'année écoulée, bilan qui s'avère légèrement négatif.



M. Cheval et M. Darras nous ont informés que désormais nous faisons partie du canton de Ham, secteur de Chaulnes tout en restant une association locale : CPG/CATM de Chaulnes.

C'est ensuite M. Linéatte qui a pris la parole pour dire un petit mot de remerciements au monde combattant. Puis à 11h30, Il y a eu le dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Dompierre suivi d'une remise de médailles à MM. Margry, Linéatte, Macaclin, Billoré, qui recevaient le « Mérite Fédéral ».

A 13 h : repas convivial (très bon repas préparé par notre traiteur, Joël Herbet de Miraumont).
A 18 h, tout le monde s'est quitté dans la joie et la bonne humeur. L'an prochain, le congrès du secteur de Chaulnes aura lieu à Lihons.

Je rappelle que notre repas dansant de fin d'année aura lieu le 19 septembre 2015. Au menu : jambon grillé sauce madère (ou autre selon les goûts), frites fraiches. Nous espérons vous voir nombreux parmi nous. Inscriptions au 06.14.82.22.58 (à partir du 20 août). Une publicité sera distribuée en août. Merci

M. Lampernesse
Président local et
Vice – Président cantonal





Comité de Jumelage
CHAULNES et ses environs et EDEMISSEN





Pas de nouvelles, bonnes nouvelles

Les dernières informations que vous avez eues, concernant la vie de notre comité de jumelage, vous ont été communiquées dans le journal municipal de juin 2014... Et puis, rien !

Pourtant, nous avons beaucoup œuvré depuis cette date.
En novembre, entre autres, nous avons rencontré à Chaulnes les membres du bureau d'Edemissen pour préparer ensemble :

- Nos futures rencontres
- Mais surtout, nous avons oeuvré pour que se rétablissent des liens entre les collèges de Chaulnes et Edemissen.

Malgré nos efforts, ces relations entre la Realschule d'Edemissen et le collège de Chaulnes, depuis plus de 15 années, restaient distendues. Au cours d'une matinée de travail, de ce mois de novembre, les professeurs : de Français d'Edemissen, d'Allemand de Chaulnes, ainsi que le directeur du Collège de Chaulnes, se sont rencontrés, ont fait connaissance, et ont pris toutes les dispositions nécessaires pour remettre sur pied ces échanges d'élèves.
(*je tiens, ici, à les remercier pour leur dévouement et leur bonne volonté).*

Aussi, c'est avec beaucoup de satisfaction que, cette année, lors de notre déplacement en Allemagne qui aura lieu le week - end de l'Ascension, nous aurons le plaisir d'y emmener une dizaine d'élèves et leur enseignante.

Par ailleurs, dans le cadre d'activités sportives, des petits judokas du club de Chaulnes nous accompagneront également.

Durant ce séjour une journée découverte est prévue pour visiter, dans l'ex RDA, un musée retraçant la vie, en cette période, de l'histoire Allemande.

Quelques places sont encore disponibles dans le bus. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

- Madame Hanocq Viviane Tél : 0322855551
- Madame Derambure Geneviève Tél : 0322855025
- Madame Avez Marie-Françoise Tél : 0322858497

La Présidente,
Marie-Françoise Avez

Stage du 24 au 27 février



Les rendez-vous de fin d'année

Samedi 30 mai
Concert Orgue, Voix et Instruments
18h00 – Eglise saint Martin d'Harbonnières

Samedi 13 juin
70 ans de la Batterie Fanfare de Lihons
Concert de la classe d'orchestre à 16h00

Samedi 27 juin
Réédition du concert de fin de stage
« Politique Parodie »
18h00 – Vauvillers

Samedi 4 juillet
Portes ouvertes
De 14h00 à 17h00 - Salle des fêtes de Lihons

Site Internet : http://emhp.fr.gd



Cyclo Club Chaulnois

C'est reparti pour le Cyclo !

Cette année, nous sommes 21 adhérents au Club (dont 4 féminines).
Les cyclotouristes chaulnois se sont reposés pour reprendre leur monture avec l'ouverture de saison à Friville Escarbotin le 1er mars 2015 sous une météo peu favorable.
Le 8 mars, nous étions 13 à participer à la randonnée du Vermandois où nous avons obtenu 3 récompenses.
Un courageux est parti le 15 mars à Noyon pour un Brevet Fédéral de 100 km. Bravo !
Le 22 mars, nous étions 14 pour la sortie des Coucous à Mersen (ex Carbonne Lorraine) à Amiens.
Le 29 mars, 5 cyclos ont bravé la météo sur le circuit des Jonquilles à Doullens.

Agenda du Club :

- **Le Club ouvre gratuitement ses portes aux familles, adultes, hommes et femmes, jeunes et personnes en situation de handicap les samedis 25 avril et 30 mai 2015,**
 Rendez-vous pour tous à 14 h 30, Place de la Mairie (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte), le port du casque est conseillé. Verre de l'amitié au retour.

- La Fête du Vélo aura lieu le dimanche 7 juin à 9 h 30 avec deux parcours **(gratuits).**

- Notre Randonnée annuelle **ouverte à tous** le dimanche 14 juin, vous emmènera sur 3 parcours Route, dont un de 33 kms encadré par des animateurs et un parcours Marche, lui aussi encadré.



CyCloCément

Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre…
…03.22.84.67.23

le tourisme à vélo

Marche Randonnée Chaulnoise

Se retrouver entre amis passionnés, guidés par des buts et des loisirs communs est un des fondements de notre société. Le droit d'association est devenu, depuis plus d'un siècle, une constante française et se développe à grande vitesse d'année en année.

Nos prédécesseurs ont créé notre club afin que chacun y trouve la possibilité de pratiquer une activité saine et bénéfique sans avoir à déployer des moyens démesurés, d'y découvrir, en se regroupant, une véritable vie sociale et de vaincre parfois l'isolement.

Nous sommes affiliés à la FFRandonnée afin de mutualiser nos compétences, nos moyens et d'y trouver les éléments de sécurité nécessaires à une bonne pérennisation. Nombre de nos licenciés se lanceraient - ils sur les chemins en dehors du club ? Les craintes normales de la vie apparaissent très vite et deviennent un frein puissant : se perdre, se blesser, le mauvais temps et…les mauvaises rencontres (animaux,…etc).

Alors pourquoi adhérer à notre club ?
Tout simplement parce qu'il assure une pleine sécurité sur tous les points. Nos encadrants sont formés par des stages, nous disposons de moyens de secours d'urgence et d'un défibrillateur pour toutes les sorties. Adhérer, c'est aussi avoir une assurance sérieuse et adaptée à nos besoins en quelques lieux que ce soit, à moindre coût et d'obtenir ainsi les aides nécessaires en cas de problème.

Notre club, c'est en plus du sport, un prolongement convivial avec des sorties culturelles programmées, des réunions festives qui permettent d'encore mieux se connaître et je le répète de briser l'isolement de certains dans nos campagnes.

Alors vous qui nous lisez, venez nous retrouver, faites 1 ou 2 essais afin de mieux nous connaître avant de vous décider à entrer dans un club qui adhère à une fédération qui nous représente, nous défend, préserve nos chemins et nous offre une vraie sécurité dans la plus grande convivialité.



2015 retour de marche nordique

<u>Nos projets 2015 (avril à septembre)</u> :

19 avril : 2 équipes de 4 au Rando Challenge Départemental à Amiens ;
31mai : Randonnée à Thiepval pour la commémoration de la guerre de 14/18 ;
6 juin : Journée découverte de Bruxelles en autocar ;
20 juin : Randonnée départementale à Doullens en autocar ;
21 juin : Repas annuel avec marches à Hyencourt-le-Grand ;
2 août : Paris – faire la traversée de Paris en suivant les bords de Seine ;
6 septembre : interclubs chaulnois ;
12 au 19 septembre : semaine découverte en Alsace à Obernai.

Etat des lieux de la randonnée pédestre en France :
Les pratiquants de la randonnée : 37 % des français (18 millions) déclarent pratiquer la marche/randonnée pédestre/marche nordique (31 % en région Picardie). 24 % des français pratiquent exclusivement de la promenade/balade et 13 % pratiquent de la randonnée à la journée. 45 % des français ont l'intention de pratiquer de la marche/randonnée pédestre. 71 % des 65ans et plus font exclusivement de la balade/promenade. Les freins à la pratique sont liés à un manque de temps et de motivation.


Marche - randonnée

Les comportements de pratiques :
22 % des français et 60 % des pratiquants pratiquent une fois par semaine et plus. Les fréquences moyennes sont d'une fois par semaine pour la promenade, moins d'une fois pour la rando à la journée. 6 pratiquants sur 10 déclarent que cette activité est leur principale activité sportive. 48% des pratiquants marchent avec des amis et 45 % marchent seuls.


Rando-santé Chaulnes 2015

Les motivations et le positionnement de la pratique :
La principale motivation initiale de pratique est centrée sur la santé (44% des pratiquants). La nature, la condition physique et la convivialité arrive en second rang.

La Fédération Française de la randonnée pédestre :
50 % des français et 65 % des pratiquants connaissent les GR cependant la FFRando n'est associée spontanément à l'entretien des GR que par 2 % des français. 19 % des pratiquants ne savent pas qui s'en occupe. 15 % des français et 24 % des pratiquants connaissent la FFRando. 12% des français et 21 % des pratiquants connaissent les topo guides.


12 avril : visite du vieux Lyon en TGV

Cet « état des lieux » nous donne à réfléchir.
1- la Picardie marche moins (surtout la Somme).
2 - 45 % des français souhaiteraient pratiquer davantage.
3 - 45 % marchent seuls pour leur santé.

Notre club vous apporte les solutions et s'adresse particulièrement à ceux qui marchent seuls et souhaiteraient le faire sans prendre de risques. Nos animateurs diplômés vous proposent 3 types de marche :

- *La randonnée* : 8 à 12 kms de marche normale (1er et 3ème dimanche à 8h30 – 2ème et 4ème lundi à 13h45)
- *La marche nordique* : 8 à 10 km avec des bâtons (mardi à 13h45 et 1 samedi par mois à 8h30)
- *La rando – santé* : 5 à 6 kms en marche douce (tous les jeudis à 9h30)

Les programmes sont établis pour un semestre, ils sont disponibles en Mairie, chez votre docteur ou chez le Président du Club : Pierre CATTANI – 34 avenue Jean Jaurès à Chaulnes.


Marcheurs à Punchy

<u>Renseignez vous</u> :

Maurice NAYE	☎ 06.77.18.28.66 OU 03.22.83.94.06.
Christian PERSENT	☎ 06.87.81.15.12 OU 03.22.85.54.48.
Gilles VASSEUR	☎ 06.89.97.58.26 OU 03.22.85.46.44.
Henri HENOQUE	☎ 06.89.18.90.38 OU 03.22.85.41.71.
Pierre CATTANI	☎ 06.79.79.05.72 OU 03.22.83.98.90.
Pierre PECHON	☎ 03.22.88.21.29 OU 06.01.14.47.12



MOTO - CLUB
DESPERADOS
DE CHAULNES

CHAULNES
PLACE DE LA MAIRIE

REDERIE

LE SAMEDI 6 JUIN 2015
DE 9H00 A 22H00

2€ l'emplacement pour les particuliers
6€ l'emplacement pour les professionnels
sans réservation

RESTAURATION – BUVETTE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER
le 06.70.46.67.09

Le Conseil Départemental de la Somme
Elections des 22 et 29 mars 2015

Suite à la réforme territoriale voulue par le Gouvernement, le Conseil Général de la Somme sera composé de 23 cantons contre 46 auparavant. Ce redécoupage est fait au détriment des secteurs ruraux et au profit des secteurs urbains dans un souci de rééquilibrage de population par canton.

Le canton de Chaulnes, représenté par M. Philippe Cheval, disparait et fusionne avec les cantons de Nesle et Ham et s'appelle canton de Ham (la ville la plus peuplée). Il est composé de 67 communes et près de 30 000 habitants. Contrairement aux anciens cantons qui étaient représentés par un(e) élu(e) ayant un ou une suppléante, les nouveaux cantons ont à leur tête deux élus (1 homme et 1 femme) ayant chacun un suppléant si bien qu'il y a toujours 46 élus (23 femmes- 23 hommes). Ces élus ne s'appellent plus conseillers généraux mais conseillers départementaux, ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct à 2 tours. Le Conseil Général devient Conseil Départemental.

Le Département de la Somme est peuplé de 570 741 habitants, 2 300 agents en assurent le fonctionnement. C'est une collectivité territoriale à vocations multiples d'intérêt départemental.

Les principales compétences sont l'action sociale (ASE-APA-Insertion-Logement), l'éducation (collège), l'aménagement du territoire (route transport scolaire), le développement économique, l'environnement, la sécurité (SDIS – SAMU) la culture, le sport, la jeunesse, la communication, les équipements médicaux sociaux, le patrimoine (bibliothèque, archives), le maritime (ports, protection du littoral) et le tourisme.

Ces compétences ajoutées aux frais de services généraux représentent des dépenses de 106 392 917 € en investissement et 588 649 501 € en fonctionnement (source : compte administratif 2013).

Ces dépenses sont compensées par des recettes de 81 174 398 € pour l'investissement et 602 280 223 € pour le fonctionnement.

Les principales dépenses :

- Prestation compensatrice handicapés + 20 ans tierce personne, secours d'urgence, maison de l'enfance à caractère social, aide à l'éducation en milieu ouvert, frais séjour établissement adultes handicapés, personnes âgées, service incendie, accueil familial — 29 %
- R.S.A. — 14 %
- A.P.A. — 9 %
- Les charges de personnel — 17 %
- L'investissement — 15 %

Les principales recettes :

- Les impôts directs — 28 %
- Impôts et taxes — 20 %
- Les dotations de l'Etat — 24 %
- Le R.S.A. (compensation de l'état) — 8 %

Comme la Commune, le Conseil Général vote le taux d'imposition sur les propriétés bâties qui s'applique sur la valeur cadastrale de ces propriétés.

Aujourd'hui il est impossible de dire si le Conseil Départemental gardera toutes ces compétences, la réforme territoriale ayant entériné la création des nouvelles régions, pour nous : Nord – Picardie – Pas-de-Calais, sans en avoir fixé les compétences exactes.

Gardons notre commune propre

La Communauté de communes du Santerre a en charge la gestion de la déchèterie, du tri sélectif et de la collecte des ordures ménagères en porte à porte.



La déchèterie est située au lieu dit Maison Rouge, à Rosières en Santerre

Tel : 03 22 88 18 17

Les horaires d'ouverture sont :
Lundi : 14h00 - 17h15
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
9h00 - 11h45 et 14h00 -17h15
Elle est fermée le lundi matin, les dimanches et les jours fériés

RAPPEL : Les déchets suivants sont interdits à la déchèterie :

- les ordures ménagères
- les pneus
- les déchets contenant de l'amiante
- les déchets toxiques ou présentant des risques pour les personnes ou l'Environnement, ou les déchets liquides
- les médicaments qui devront être repris par les pharmacies

RAPPEL : Collecte des emballages : Le mardi tous les 15 jours



Pour limiter l'enfouissement des déchets et économiser les ressources naturelles, tous les foyers sont invités à protéger l'environnement en triant leurs emballages.

Soyez vigilants à la fermeture des sacs, serrez bien les liens pour éviter que ceux-ci ne s'ouvrent en cas de grand vent, comme cela s'est produit le mardi 31 mars. Et merci de ne pas déposer ces sacs sur les parterres de fleurs. **EVITONS CES SITUATIONS :**





Informations

Les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses …(liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 19h30
les samedis : de 9h à 12 h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(accessible 24h/24h)



Les inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle « au pays des enfants sages », située au 19 rue Poulin à Chaulnes, se feront :

le lundi 11 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
le mardi 19 mai de 16h30 à 19h00

La directrice, Mme WANEGUE est joignable au 03/22/83/95/63.
La kermesse de l'école aura lieu le samedi 30 mai 2015.

Les inscriptions pour l'entrée à l'école primaire « Robert Doisneau », située au 25 rue Poulin à Chaulnes, se feront les **mardi 2 et 9 juin de 14h00 à 17h30** ; la directrice, Mme Guilbert est joignable au 03/22/83/05/67.



✂ ……



Boîte à idées…

Aidez-nous à améliorer le Bulletin Municipal. Si vous avez une idée, une demande, une suggestion…Merci de retourner ce coupon à la mairie. Votre avis nous intéresse !

……
……
……

Facultatif :

Madame ou Monsieur :……

Adresse :……

Nous tiendrons compte dans la mesure du possible de vos remarques.

Le Coin des Enfants

Mots mêlés du printemps

Retrouves dans cette grille les mots de la liste en dessous



X V O S E V E Q P A Q U E S U O L E P A
L G Y K G L V I C E R I S I E R K C C B
O R G J Y I R Y J J I I G W L Ç W Z B F
Ç A S J T N E V L W D E C O U V R I R I
H I R O N D E L L E S E Z B X J X Y R R
Y N S N O L L I P A P D I X Z Ç N U U B
E E I Q A S E M E R D G T R Y A S C F Y
Z S R U B L K Z G Y O N O S I A R O L F
K M E I H E L L E I C S I G V A P G Z E
M P V L P D X E M X R P E E F R R T H U
U N I L N A Ç A R A A R R H I C H P E I
Ç A T E O N O G M G I T M N M L T G R L
G R L S S E G D E K I H T U G H H V B L
C C U E I M T J E E U E T Z O Ç B E E E
Y I C B A O U P S U M D S Y F L H V O S
X S I L S R L I W P R B O I S E A U X T
C S J U F P I O S E D S N J Q R R Z P S
D E D B P S P P O L L E N U Y O O J J I
Y S K I A D E S S E R B R A Q N R F J I
E U K E N P S B O U R G E O N S X K F Z



ALLERGIES
ARBRES
BOURGEONS
BULBES
CERISIER
CIEL
CULTIVER
DECOUVRIR
FEUILLES
FLORAISON
FORSYTHIA
GRAINES
HERBE
HIRONDELLES
JONQUILLES
MARS
NARCISSES
NID
ODEURS
OISEAUX
PAPILLONS
PAQUES
PELOUSE
POLLEN
PRAIRIE
PRINTEMPS
PROMENADE
SAISON
SEMER
SEVE
TULIPES
VENT
VERT

CENTENAIRE 1914 – 1918

CHAULNES en 1915

Invasion allemande, de Septembre 1914 à mars 1917, 9 communes ont été occupées pendant 30 mois : CHAULNES – FRESNES MAZANCOURT – HYENCOURT LE GRAND – MARCHELEPOT – MISERY – OMIECOURT – PERTAIN – PUNCHY – PUZEAUX

Fin 1914, CHAULNES est devenu le principal point d'appui allemand en deuxième ligne du secteur, avec ses blockhaus (encore visibles aujourd'hui), ses installations souterraines, ses bois aménagés, son contrôle de la gare, les petites voies ferrées qui le traversent pour apporter le ravitaillement jusqu'aux avancées de Vermandovillers et de Soyécourt.



La gare de CHAULNES



Le château de CHAULNES

Que fut la vie quotidienne à CHAULNES :

Dans un premier temps : pillage, autorisé par les officiers, beuveries, viols, prise d'otages (les maires de : ASSEVILLERS, LIHONS, VERMANDOVILLERS, les femmes et les enfants comme boucliers humains à ABLAINCOURT PRESSOIR et les hommes civils à CHAULNES lors de l'attaque du château), et des exécutions sommaires.

Dans un second temps : →L'ordre revient, avec l'installation d'une commandanture au château. Son chef va conditionner la vie des habitants restants.
→Le travail est aussitôt imposé comme : enterrer les morts et débarrasser les cadavres d'animaux, le nettoyage du village, corvée hebdomadaire.
→Les hommes valides, de 16 à 60 ans, sont arrêtés et enfermés dans l'église et libérés parfois pour aller travailler, le plus souvent emmenés à pied pour des camps de travail forcé.
→Les prêtres, instituteurs et le maire sont jugés dangereux en raison de l'influence sur les habitants et de leur patriotisme très affiché. Ils seront otages, responsables de l'obéissance des habitants et arrêtés et déportés parmi les premiers.
→Confiscation des bicyclettes et des armes des civils.
→Au niveau de la nourriture : le pain, base essentielle de l'alimentation. Il ne reste qu'un boulanger, Mr BODIN qui travaille pour les allemands sous la menace ; de ce fait les habitants manquent de pain et de viande également. Le bœuf est souvent remplacé par le cheval.

(extrait du livre de Francine Dejuine)

TICKETS SPORTS

Organisés par la commune de Chaulnes
Vacances de Pâques du Lundi 27 avril au Jeudi 07 mai 2015
Inscriptions à partir du Lundi 20 avril 2015

De 10 heures à 12 heures en mairie de Chaulnes

Lundi 27 avril:	Minigolf à Saint Christ Briost de 14h30 à 17h. Départ et retour place de la mairie. ***Inscriptions 2 euros et autorisation parentale à retirer en mairie*.**
Mardi 28 avril:	Marche randonnée de **14h30 à 16h30 –** Départ et retour place de la mairie, prévoir un goûter et des vêtements adaptés (baskets, chaussettes et vêtements de pluie).
Mercredi 29 avril :	Foot au gymnase de **13h30 à 17h** pour les **10-*15 ans.***
Jeudi 30 avril :	Canoë et Rafting à Saint Laurent Blangy, pour les jeunes de 11 à 17 ans sachant nager (brevet de natation obligatoire, à faire en piscine par un maître nageur). Départ **8h30** et retour **18h** place de la mairie. Prévoir affaires de rechange, affaires pour se doucher. Le déplacement, l'activité et la restauration sont compris dans l'inscription. ***Inscription 10 euros et autorisation parentale à retirer en mairie.***
Lundi 04, Mardi 05 et Mercredi 06 mai :	Foot au gymnase de **13h30 à 17h** pour les **6-*12 ans***
Mercredi 06 mai:	Longue paume au terrain à côté de l'église de **14h à 15h30** pour les ***6-11 ans*** **et de 15h30 à 17h pour les *12-17 ans***
Jeudi 07 mai :	Badminton au gymnase de **14h à 15h30** pour les ***6-11 ans*** **et de 15h30 à 17h pour les *12-17 ans***

Ce dispositif est destiné aux enfants de 6 à 17 ans sauf indications particulières.
Pour les activités se déroulant au gymnase et à l'école primaire, prévoir une paire de chaussures de sport propre.

Retrouvez toutes les informations sur www.mairiechaulnes.fr
Renseignements : Ludovic au 03/22/83/80/84